

La problématique environnementale: Interaction entre l'urbanisme et le ruralisme

Constantin BAH, Benin

Key words:

La problématique environnementale et plus spécialement les questions de la pollution et de la gestion des déchets sont des sujets d'actualité. Elle suscite de nombreux débats liés à des valeurs scientifiques, culturelles, économiques et sociales.

L'écologie, science de la biosphère et de la biodiversité étant la seule science qui étudie à fond les problèmes de notre environnement, la présente réflexion portera d'une façon générale sur l'écologie dans tous ses différents aspects à partir des documents rédigés par d'éminents scientifiques contemporains.

Pour nous permettre de faire un développement judicieux de notre exposé, nous allons donner une approche de définition des concepts urbanisme, ruralisme et environnement.

L'urbanisme est une technique d'organisation des villes. Il définit les tâches de l'aménagement foncier dans une ville et régleme l'occupation de son territoire par le biais d'un schéma de structure pour l'épanouissement des citoyens dans un environnement sain. Le schéma de structure ou schéma directeur est un document cartographique prospectif pour contrôler le développement socio-économique d'une ville à travers le choix d'un plan de voirie et d'équipements socio-communautaires.

Le ruralisme englobe toutes les actions qui concourent à l'organisation des paysage ruraux pour leur exploitation rationnelle.

Les paysages ruraux ou agraires ont été façonnés jadis dans l'espace et dans le temps par l'homme agriculteur ou paysan qui a mis à son propre service la nature végétale et animale. De nos jours le ruralisme, c'est la réduction du grand nombre des agriculteurs et la diversification de leurs activités; c'est aussi l'amélioration du cadre de vie et de la condition de vie dans nos campagnes; ce sont les améliorations foncières, le remembrement, les lois et textes qui protègent l'environnement rural pour un développement agricole durable.

L'environnement ou la biodiversité est l'ensemble des éléments naturels et artificiels qui entourent un individu humain; sa dégradation est l'expression éloquente de la détérioration de l'écosystème.

L'homme a une position originale vis à vis de notre biosphère: en tant qu'être biologique, c'est un élément parmi d'autres, mais qui est capable d'influer sur le niveau global de biodiversité. En étant principal gestionnaire de la nature, l'homme en devient responsable.

Quel est contenu des concepts: biosphère, biodiversité, écosystème?

La biosphère est littéralement parlant, la sphère du vivant alors que la biodiversité en est la diversité.

La sphère est donc le contenant et la diversité le contenu. Il n'y a pas de biosphère sans biodiversité; ces deux termes sont indissociables.

L'écosystème est l'unité fonctionnelle de base de la biosphère, le lieu de transfère d'énergie et de matière (cycle de l'eau, de l'azote, de carbone et de l'oxygène).

Un type de milieu définit par les caractéristiques de son sol et de son climat, forme avec les espèces présentent et tout leur jeu d'interdépendance un ensemble cohérent fonctionnel, appelé écosystème.

La ville et la campagne sont des écosystèmes aménagés par l'homme, pour les hommes. Cet aménagement tient compte des trois grandes fonctions de la ville: habiter (se loger), travailler et se divertir. Ces trois fonctions étant pas localisées dans la ville ou campagne en un même lieu, génèrent une quatrième fonction: circuler dans la ville ou campagne. La technique de l'urbanisme ou du ruralisme consiste à partager le milieu en zone et attribuer une fonction à chacune de ces zones.

La qualité de notre environnement ou biodiversité est liée à la qualité de vie de l'homme aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Ceci justifie l'existence d'une interaction entre l'urbanisme et le ruralisme.

La valorisation de la diversité biologique de nos espaces ruraux apparaît comme un élément indispensable à notre survie à travers un mode de développement durable visant à satisfaire les besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. Les actions de l'homme doivent prendre en compte la biodiversité dans l'activité agricole pour s'intégrer dans un cadre plus vaste qu'est l'agriculture durable.

Il est nécessaire de mener une gestion durable de notre territoire, incluant une prise en compte cohérente des volets économiques, sociaux et environnementaux pour chaque type d'activité. La diversité biologique, en termes de richesse et d'abondance est étroitement liée à la qualité de la gestion des activités humaines qui interfèrent dans les espaces urbain et rural. Ceci justifie une fois encore l'existence d'une interaction urbanisme et ruralisme.

Les pays du tiers - monde sont caractérisés jusqu'à ce jour par une mauvaise gestion de la biodiversité.

Il s'en suit la détérioration des espaces urbain et rural. Ce phénomène est à la base du déséquilibre de l'écosystème et de l'accumulation rapide des déchets dans les grandes villes de ces pays.

Qu'est-ce qu'un déchet ?

Actuellement la définition adoptée est la suivante:

Au sens de la directive européenne 91/156/EEC (art.1a), un déchet est «toute substance que le propriétaire abandonne, destine à l'abandon ou se trouve dans l'obligation de se débarrasser».

Un document de travail de la commission européenne du 9 février 1993 précise que, selon la Cour de justice européenne « un résidu produit dans une filière de fabrication et réutilisé dans une autre filière est considéré comme déchet tant qu'il n'a pas été introduit dans cette autre filière, ce qui peut demander des éclaircissements lorsqu'un produit est transporté d'une usine dans une autre du même groupe industriel.

- Par contre, un résidu réutilisé dans une filière de fabrication intégrée n'est pas un déchet.
- De même, un résidu transformé in situ de manière à pouvoir être vendu ensuite n'est pas un déchet.

Tout ceci devient plus juridique que technique!

La dégradation de la biosphère causée par l'accumulation des déchets (nuisances olfactives, esthétiques, la contamination des ressources naturelles et des dommages potentiellement importants) a entraîné une prise de conscience tardive de la nécessité de prendre des mesures de protection indispensables.

Sur le principe du pollueur-payeur, la responsabilité de l'élimination des déchets a été confiée aux producteurs et détenteurs.

Les considérations ci-dessus font apparaître deux notions:

La notion de la relativité d'un déchet et celle de l'obligation de l'élimination.

L'élimination des déchets exige la mise en place des moyens techniques et logistiques onéreux.

Les producteurs et détenteurs de déchets font donc appel à des partenaires spécialisés dans l'élimination des déchets. Le contrat privé de l'élimination des déchets apparaît alors comme un instrument privilégié, conférant aux producteurs l'assurance d'être en accord avec la législation tout en encadrant leurs relations commerciales.

Ainsi, les contrats privés d'élimination des déchets (outils d'une meilleure gestion économique et Environnementale) s'adressent à tous les producteurs en leur expliquant:

- comment l'élimination des déchets est à la fois un enjeu environnemental et économique;
- Comment rédiger les contrats d'élimination des déchets en ayant l'assurance d'être en accord avec la législation;
- Comment le contrat d'élimination des déchets peut devenir un outil de gestion économique

En conclusion le présent exposé a permis d'expliquer la problématique environnementale en recensant les actions susceptibles d'être posées en vue de réaliser l'équilibre de notre écosystème dans l'interaction villes - campagnes. Aussi, le développement durable d'une

entreprise est-il fondé sur une bonne gestion écologique et sur une préoccupation soutenue de la part des populations pour la protection de l'environnement. Nos industriels doivent donner l'impulsion pour une meilleure gestion des déchets, ils doivent aussi évoluer dans le cadre d'une réglementation claire.

Mesdames, Messieurs, tel est le contenu de ma réflexion.

Je vous remercie pour votre attention.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages consultés:

L'Ecologie dans tous ses états (Michel Lamy, Professeur des universités en retraite)

Agriculture et Biodiversité, un partenariat à valoriser (Julie Bertrand)

Les contrats privés d'élimination des déchets

outils d'une meilleure gestion économique et environnementale (Marie-Pierre Lavoillotte
AFNOR 2002)

La gestion des déchets (Philippe Pichat Domino Flammarion)

BIOGRAPHICAL NOTES

Constantin Bah, Inspecteur du Cadastre, Géomètre-Expert Foncier DPLG

Directeur fondateur de l'Ecole supérieure des Ingénieurs Géomètres-Topographes de Cotonou (Rep. du Benin).

CONTACTS

Constantin Bah

BETIE

Bureau d'Etudes, de Topographie, d'Ingénierie et d'Expertise

Cabinet et Domicile

03 B.P.

1941 Cotonou

RÉP. DU BÉNIN

Tel./Fax: + 229 32 08 64

Email: bah_constantin@yahoo.fr